

Ronchin

Magazine



ENSEMBLE



ÉCOLES 06

Prudence aux abords
des établissements



ENVIRONNEMENT 08

Favorisez la biodiversité



DÉCHETS 10

Valorisez les biodéchets !



GARAGE J.M. HOVART

Mécanique - Carrosserie - Peinture
Réparations toutes marques

75, rue Louis Braille - 59790 Ronchin

Tél. 03 20 53 99 12 - Fax : 03 20 52 10 72



NAPOLEON
HABITAT

*Votre agence qui a
toujours le bon appart.*

07.57.85.85.85

www.napoleon-habitat.fr

Achat - vente - location

: [napoleonhabitat](https://www.napoleonhabitat.com)

À VOS CÔTÉS, POUR TOUS VOS PROJETS IMMOBILIERS !

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION - SYNDIC - NEUF - PRO

**CONTACTEZ L'AGENCE LA PLUS
PROCHE DE CHEZ VOUS !**

Agence de Ronchin
03 20 52 49 49



SQUARE HABITAT
CREDIT AGRICOLE **INDO DE FRANCE**

SQUARE HABITAT NORD DE FRANCE, Filiale de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Nord de France, dont le siège social est situé 19 rue d'Anvers, 59000 Lille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE au 100963, sous le n° 2442 19 121 SAS à capital variable. Titulaire de la carte professionnelle Interlocution Services Immobiliers et Services Associés En 5000, 4514 1013 015 délivrée par la CCA (CCI) I.L.F. Société Financière et Assurances Immobiliaires (Société Professionnelle) "CAMILA", 33 rue de la Courbe, 92008 PARIS, inscrite à l'ORIAS sous le n° 13072 201 en qualité de courtier d'habitat. Le professionnel ne doit recevoir ni donner à autrui, effectués ou réalisés que dans le cadre de la loi de la commission.

**Votre
nouveau
magasin
Cuisinella
est enfin**

**Le Fabricant
FRANÇAIS**

là

cuisinella Lesquin 35, route de Douai
03 28 16 16 65

HOME SCHMIDT HOME

DES ESPACES DE VIE POUR TOUTE LA MAISON



SCHMIDT LESQUIN 37, route de Douai
03 28 16 16 66



**CENTRE
AUDITIF
SAUVENIERE**

83 rue du bel air - 59790 Ronchin
Sur rendez-vous au **06.12.32.16.43**

www.centre-auditif-sauveniere.com

OFFRE EXCEPTIONNELLE

1 CHARGEUR

ou

1 Système TV

OFFERT



Sur votre appareillage auditif de classe II,
de la marque OTICON

Offre valable jusqu'au 31 mars 2024, pour l'achat de 2 appareils auditifs de classe II, de la marque OTICON. Offre non cumulable.



**JEAN-MICHEL
LEMOISNE**

Maire de Ronchin

Chères Ronchinoises, chers Ronchinois,

L'année 2024 est maintenant bien lancée à Ronchin.

Cette année, comme j'ai eu l'occasion de vous le dire lors de la soirée des vœux à la population, sera guidée par le leitmotiv "changer le regard sur notre ville".

Depuis toujours, Ronchin est une ville fière de son identité, de son histoire et de ses habitants qui se nomment eux-mêmes "les Bruants".

Pour autant, en cette période où il est bien plus facile de critiquer que d'agir, où le négativisme et la contestation prennent le pas sur l'action, la volonté et le mouvement, il nous faut

collectivement accepter que le monde évolue et qu'il nous faut changer avec lui.

Notre ville ne peut rester figée dans le temps comme si elle échappait à cette nécessité de changement.

Ronchin se transforme et il nous faut accompagner son évolution vers un territoire durable qui ne soit plus un simple découpage administratif mais de nouveau un espace de cohésion sociale et d'ambition commune.

Retrouvons notre fierté d'être Ronchinois, le plaisir de partager notre ville.

Écrivons ensemble le prochain chapitre de son Histoire sans céder à la nostalgie, car *"dans un cœur troublé par le souvenir, il n'y a pas de place pour l'espérance"* (Alfred de Musset).

Bonne lecture,



JEAN-MICHEL LEMOISNE

SOMMAIRE

Actualités	4-5
Écoles	6
Citoyenneté	7
Biodiversité	8-9
Déchets	10
Tribune libre	11
En images	12

RONCHIN MAGAZINE - JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°118 - FÉVRIER 2024

Directeur de la publication : Jean-Michel Lemoisne

Directeurs de rédaction : Xavier Thiebault & Ulrich Vanacker

Rédaction : Service communication - Crédit photos : Services de la mairie, Adobe Stock® - Conception graphique : Empreinte communication - Impression : Delezenne - Encarts publicitaires : C'Utile - 03 20 68 92 98 - Tirage : 9 900 exemplaires - Périodicité : 6 fois par an - Dépôt légal : février 2024

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit de la présente publication faite sans autorisation de l'éditeur est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon.



MOBILITÉ

UNE NOUVELLE OFFRE DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Ronchin a rejoint le réseau des villes de la Métropole ayant accepté l'implantation de vélos à assistance électrique et en libre-service sur son territoire.

À la suite de l'appel à candidatures lancé par la Métropole Européenne de Lille, les sociétés TIER et LIME proposeront, d'ici quelques semaines, un service de location de vélos à assistance électrique en courte durée. Pour des raisons de sécurité routière, la Ville n'a pas souhaité étendre ce dispositif aux trottinettes électriques. Les vélos seront disponibles dans une vingtaine de lieux identifiés. Ils pourront être réservés et débloqués via une application sur smartphone et seront disponibles dans 68 communes de la Métropole.

Équipés d'un traceur GPS, les vélos seront localisables pour faciliter leur gestion et leur entretien. L'utilisateur devra obligatoirement restituer le vélo sur un emplacement réglementaire pour mettre fin à la facturation du service et ainsi éviter les stationnements sauvages en ville. En parallèle, la Ville a demandé à la Métropole Européenne de Lille l'implantation de nouvelles stations V'Lille sur son territoire.

+ lillemetropole.fr/des-trottinettes-et-des-vae-en-libre-service



CULTURE

À NE PAS MANQUER !

La Ville, l'Office Ronchinois de la Culture et les associations culturelles continuent de se mobiliser pour vous offrir une programmation diversifiée de qualité.

Découvrez les événements à venir jusqu'en juin 2024 ! Souvent gratuits ou à petits prix, les animations et spectacles proposés invitent le public à découvrir les différentes formes d'arts : danse, musique, exposition, spectacle vivant, lecture ou encore poésie... Petits et grands pourront ainsi partager le plaisir de découvrir, de s'évader et de cultiver curiosité et créativité !

Le printemps des poètes du 18 mars au 6 avril

Cette manifestation sensibilise les publics à la poésie sous toutes ses formes. Jeux d'écriture sur le thème "la grâce", dictée pour tous, lecture, interventions de la brigade d'intervention poétique dans les écoles ou encore sieste poétique rythmeront la 25^e édition de cet événement national.

Le Printemps des enfants du 3 au 17 avril

Entre théâtre musical, heure du conte, concert jeunesse, danse, comptines et manipulations d'objets, les enfants à partir de 3 mois (et les adultes !) pourront développer leur sens artistique en profitant gratuitement d'un programme spécialement concocté pour eux.

+ Pour découvrir l'ensemble de la programmation : ville-ronchin.fr



La fête de la musique : ven. 21 juin

La Ville de Ronchin lance un appel aux artistes qui souhaitent se produire à Ronchin le jour de la fête de la musique. Quel que soit votre style musical : rock, jazz, reggae, hip-hop ou même musique classique... que vous soyez un groupe établi ou un jeune talent en devenir, si vous avez envie de participer à une scène ouverte et ambiancer la ville, faites-vous connaître en envoyant un mail à affairesculturelles@ville-ronchin.fr



PISCINE

ANNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE !

En 2024, la piscine municipale de Ronchin met à l'honneur les disciplines olympiques en proposant tout au long de l'année de nombreux challenges sportifs et animations ludiques !

En complément des activités habituelles (école municipale des sports aquatiques, stages, aquasports, cours de natation, créneaux activités physiques adaptées...), les équipes de la piscine, en partenariat avec les associations sportives ronchinoises, vous proposent de relever nombre de défis, de découvrir de nouvelles disciplines aquatiques, de vous initier aux activités Paralympiques ou encore de sensibiliser le public au sauvetage en milieu aquatique.

Des temps forts ponctueront l'année :

- **Le challenge du kilomètre** : les usagers pourront comptabiliser les kilomètres parcourus et se challenger chaque mois pour faire grimper leur record collectif !
- **Des journées d'initiation** au sauvetage, à la sécurité en milieu

aquatique et aux activités Olympiques et Paralympiques !

- **Les six heures de natation** (sam. 25/05 de 13h à 19h) : nager, se relayer, s'entraider et s'encourager pour parcourir seul ou en équipe la plus grande distance possible !
- **La fête de la piscine** (mer. 12/06) et **la fête de l'été** (du 09/07 au 11/08) : dans une ambiance conviviale et familiale, profitez et amusez-vous sur des parcours ludiques et sportifs !
- **Octobre rose** (lun. 07/10) et le **Téléthon** (sam. 07/12) : participez à des événements sportifs et solidaires !

+ ville-ronchin.fr/piscine-municipale



PARTICIPATION

LE CONSEIL COMMUNAL DE CONCERTATION INSTALLÉ

La nouvelle instance participative de la Ville a été installée le 16 janvier dernier. Les 20 membres qui la composent représentent les différents quartiers de la ville et portent la parole des habitants.

À la suite de l'appel à candidatures, la Ville de Ronchin a organisé un tirage au sort pour désigner les 20 membres qui siègeront au Conseil Communal de Concertation. Ensemble, ils mèneront des réflexions et des projets à l'échelle communale. Ils seront soutenus par M. le Maire, président de droit, Isabelle Delacroix, Adjointe déléguée à la transition citoyenne, et Yvane Sachet Debrabant, en charge de la coordination de cette assemblée citoyenne.

Au programme : 3 rencontres par an avec l'ensemble des habitants pour échanger et débattre et une rencontre

entre les membres et les élus pour dresser un bilan des actions menées. Toutes ces rencontres sont publiques. Une réunion a déjà eu lieu le 7 février dans le quartier du Champ du Cerf.



NOUVELLE ADRESSE

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) a déménagé au 49 avenue Jean Jaurès, (ancienne trésorerie des finances publiques). Les équipes vous accueillent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

+ 03 20 53 30 10
sad@ville-ronchin.fr

BRADERIES

Un tarif unique pour tous les Ronchinois a été adopté pour les braderies du Petit et du Grand Ronchin. Les emplacements seront dorénavant vendus 5 € par tranche de 5 mètres, soit 1 € le mètre. Ce tarif sera porté à 10 € pour les extérieurs.

TARIFS JEUNESSE

À la suite des décisions prises lors du conseil municipal du 23 janvier, la Ville revient provisoirement aux tarifs jeunesse appliqués en 2023. Une concertation avec les représentants des parents d'élèves va prochainement s'engager pour aboutir à une tarification prenant en compte les remarques émises par les parents tout en respectant les exigences de justice sociale voulues par l'équipe municipale.

Les rendez-vous à venir :

- le mercredi 15 mai à 18h30 (salle Courtaut)
- le lundi 23 septembre à 18h30 (salle Louise Michel)





PRUDENCE POUR NOS ENFANTS

Quelques règles simples de courtoisie et de bonne conduite sont à respecter aux abords des établissements scolaires pour garantir la sécurité des élèves et de leurs parents.



LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Pour faciliter les entrées et sorties d'école :

- Je privilégie la marche ou le vélo pour venir chercher mes enfants. À vélo, si je suis sur le trottoir, je mets le pied à terre.
- Si je suis en trottinette électrique, je ne roule pas sur le trottoir. Pour rappel, il est interdit d'être à deux sur une trottinette.
- Si je viens en voiture, je me gare sur une place de stationnement. Les stationnements sauvages sont dangereux et empêchent les usagers de circuler librement sur les trottoirs.

- Il n'y a pas de dépose-minute devant les écoles. Il est donc nécessaire de vous stationner sur une place prévue à cet effet même pour déposer votre enfant en garderie.
- Les places identifiées pour les personnes à mobilité réduite leur sont réservées.
- Il est nécessaire d'adapter votre vitesse lorsque vous arrivez aux abords d'une école.

DU MOBILIER URBAIN BIENTÔT INSTALLÉ

Pour assurer la sécurité des usagers, des agents municipaux régulent la circulation ou condamnent temporairement l'accès de certaines rues lors des temps d'entrées et de sorties d'écoles. En complément, des barrières de sécurité amovibles seront prochainement installées. Ces nouveaux systèmes empêcheront le passage des voitures mais laisseront l'accès libre aux cyclistes. Trois établissements scolaires sont concernés :

- Écoles Brossolette / Kergomard : rue du 11 Novembre
- Groupe scolaire Lacore / Ferry : rue du Général Leclerc (projet proposé et adopté dans le cadre du budget participatif)
- Écoles Valmore / Mollet : rue Jules ferry

Dans le cadre du budget participatif, un projet d'implantation de personnages réfléchissants a été adopté pour signaler certains passages piétons. Une enveloppe de 10 000 € sera consacrée à la mise en œuvre de cette action qui vise à renforcer la sécurité aux abords des établissements scolaires.

À NOTER

Inscriptions scolaires

Pour les enfants nés en 2021 : inscription avant le 15 mars 2024.

1. Créez et activez votre compte usager sur Ronchin Facile (ronchinfacile.ville-ronchin.fr).
2. Complétez le dossier d'inscription en ligne ainsi que le formulaire nommé "informations obligatoires". Vous ne disposez pas d'un accès internet ? Retirez le dossier d'inscription en mairie.
3. Un accusé de réception vous sera transmis.
4. En avril, vous recevrez votre attestation définitive.
5. Prenez rendez-vous avec la direction de l'école pour valider définitivement l'inscription.

+ Ecoles-enfance@ville-ronchin.fr / 03 20 16 60 00

Portail familles (nouvelle version en ligne depuis le 1^{er} janvier 2024)

Pourquoi ?

- Pour réserver et payer en ligne tous les services proposés par la Ville pour les enfants (cantine, garderie, accueil du mercredi, accueil de loisirs pendant les vacances...).

Comment ça marche ?

- Pour en bénéficier, vous devez mettre à jour et compléter les informations de votre compte.
- Vous pourrez alors bénéficier des améliorations apportées comme : dupliquer les réservations pour une période définie, et selon des cycles, disposer d'un compte nominatif par parent, avoir une meilleure visibilité sur les réservations effectuées, transmettre des documents en ligne.

+ ronchin.portail-familles.app / 03 20 53 46 15

ENSEMBLE POUR FÊTER 2024 !

Accompagné dans cette belle aventure par les musiciens du Bal Tak'Show, Jean-Michel Lemoisne, Maire de Ronchin, a souhaité faire évoluer la traditionnelle cérémonie des vœux à la population en un moment festif et convivial, ouvert à tous les Ronchinois.



Transformée en guinguette pour l'occasion, la salle des fêtes Alfred Colin a accueilli, le 26 janvier dernier, un grand bal populaire. En présence de nombreuses personnalités et entouré de l'équipe municipale, Jean-Michel Lemoisne, Maire de Ronchin, a présenté ses vœux à la population avant de tracer les grandes lignes qui guideront l'action municipale en 2024. Tout en poursuivant son objectif de transition écologique et citoyenne, la municipalité entend se donner les moyens de :

PROPOSER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

Les efforts engagés en 2023 pour améliorer le cadre de vie des Ronchinois vont se poursuivre. En 2024, les services de la Ville continueront à sensibiliser les habitants aux règles fixées pour contribuer collectivement à notre cadre de vie. La brigade environnement et la police municipale intensifieront leur présence et verbaliseront les contrevenants. Pensez à tailler vos haies, rentrer vos containers à déchets, ramasser les déjections de vos animaux, mettre vos papiers dans les poubelles, entretenir le fil d'eau devant votre habitation ou encore vous stationner sur des places prévues à cet effet.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour lutter efficacement contre les actes de malveillance, la vidéoprotection arrive à Ronchin. Les quartiers de la Comtesse de Ségur et du Champ du Cerf seront les premiers à en être équipés. Les caméras placées sur la voie publique aideront les forces de l'ordre à identifier les auteurs d'infraction. En parallèle, la police municipale travaille étroitement aux côtés de la police nationale pour résoudre les problématiques des points sensibles identifiés sur notre territoire. Pour compléter ce dispositif, la municipalité va prochainement renforcer les effectifs du poste de police municipale. Ce renfort permettra également de multiplier les contrôles de vitesse sur la voie publique et ainsi faire respecter la limitation de vitesse à 30 km/h sur la quasi-totalité de la ville.

SE RETROUVER

Pour renforcer le lien entre les habitants et dynamiser notre ville, des événements populaires, festifs et gratuits seront organisés tout au long de l'année. La nouvelle version des vœux a donné le ton. Se retrouver, échanger, partager, rire, danser, se rencontrer, s'émerveiller... voilà ce qui motive la volonté de proposer un programme riche et varié où le maître mot est "ensemble" !

NATURE EN VILLE

BALCONS, JARDINS : FAVORISEZ LA BIODIVERSITÉ

La faune et la flore s'épanouissent dans les milieux ruraux, périurbains mais aussi en ville. Au-delà des espaces naturels, balcons et jardins peuvent aussi concourir au développement de la biodiversité. Voici quelques conseils pour accueillir davantage de vie chez vous.

Si l'hiver n'est pas terminé, il est déjà temps de préparer son jardin au printemps qui arrive. La faune et la flore attendent le redoux pour s'épanouir... et nous pouvons les y aider ! Quelques actions peuvent permettre à la nature de trouver sa place en ville.

> Laissez un coin sauvage



Un jardin avec un gazon bien tondu, c'est un désert écologique. Si vous le pouvez, créer une zone sauvage est idéale pour l'accueil des petites bêtes dans votre jardin. Elles sont la base de la biodiversité et permettent ensuite la création d'un véritable écosystème, en attirant d'autres animaux, qui trouveront d'autres abris...

> Composteur : un écosystème



Solution pour valoriser ses biodéchets (voir page 10), le composteur est aussi l'ami des insectes. Ils transforment la matière organique pour produire du compost, tout en créant un écosystème qui va s'y développer.

Ce compost pourra venir enrichir votre terre et sera bénéfique pour votre potager, votre pelouse, vos haies arbustives, vos massifs floraux ou encore vos jardinières et plantes en pot.

> Installez des abris diversifiés



Votre coin sauvage ne doit pas être laissé à l'abandon : en le structurant, vous pourrez accueillir des dizaines d'espèces animales différentes. Par exemple, un **tas de bois** mort peut avoir de multiples avantages, servant principalement d'abri pour la faune locale, leur permettant de se reposer, ou servir de garde-manger pour des animaux plus gros. Les **hôtels à insectes** peuvent aussi être de bons abris, ainsi que tout autre refuge (**nichoirs, pots de terre cassés, pierres enchevêtrées...**) : votre imagination est la seule limite.

> Protégez votre sol



Quand vous tondez votre gazon, laissez un peu de hauteur (6 à 8 cm). Cela permettra une repousse plus lente, d'avoir un gazon de meilleure qualité, de garder un sol plus humide et d'accueillir des pollinisateurs. Vos déchets de tonte pourront ensuite servir de paillage pour vos cultures et plantations et ainsi diminuer les besoins en arrosage.

> Semez une prairie fleurie

Les prairies fleuries sont des espaces accueillant de nombreuses espèces, notamment abeilles et autres pollinisateurs, insectes très utiles pour la reproduction des espèces végétales et le développement de la biodiversité.



> Plantez local



Si vous souhaitez fleurir votre jardin, privilégiez des essences locales. Arbres et arbustes se sentiront mieux, auront besoin de moins d'eau et résisteront davantage aux caprices du ciel. Planter local, c'est aussi assurer à la faune des abris ou garde-manger qu'elle connaît et vers lesquels elle ira plus facilement. La Ville de Ronchin a mis en place, depuis 2022, une **prime à l'achat de végétaux locaux**, avec une liste d'arbres et arbustes conseillés dans notre région.

ARROSEZ AVEC L'EAU DE PLUIE

Si vous avez besoin d'arroser vos plantations, rien de mieux qu'une cuve de récupération des eaux de pluie ! Ceci permet de ne pas consommer de ressources d'eau potable et de faire des économies. Pour vous y aider, la Ville de Ronchin a mis en place une **prime à l'achat de récupérateur d'eau**. Attention à vider la cuve avant l'hiver et à la laisser en position ouverte pendant la période de gel.

+ ronchinfacile.ville-ronchin.fr

> La végétalisation de façade, une autre solution



Si vous n'avez pas de jardin ou que celui-ci est trop petit, favoriser la biodiversité est possible grâce à la végétalisation de façade. Une fosse en devanture de votre maison peut permettre d'y installer des plantes grimpantes afin de verdir votre façade. Ceci permettra aussi de faire baisser la température de vos murs en été.

LES BALCONS AUSSI !

En matière de biodiversité, il n'y a pas de petit geste ! Végétaliser son balcon est une formidable opportunité pour aider la nature à s'implanter en ville. Fleurs, plantes à baies, petits arbustes, plantes potagères peuvent y trouver leur place, apporter de la nourriture aux pollinisateurs, insectes et oiseaux.

> Des haies, pour allier clôture et nature



Une **haie champêtre** aura un bien plus grand intérêt qu'une clôture. C'est un refuge pour la vie sauvage, notamment les oiseaux. Il est préférable de mélanger les espèces plutôt qu'implanter une haie homogène (monoculture), pour proposer des refuges différents. Une haie a aussi l'avantage de laisser passer les animaux sauvages comme les hérissons, qui peuvent passer de jardins en jardins. Attention à la taille : il est préférable de la réaliser entre le mois d'août et le 15 mars de l'année suivante, pour protéger les oiseaux qui pourraient y nicher.

+ *L'association les jardins partagés du Grand Cerf dispense des ateliers, des conseils pour vous permettre de développer la biodiversité, de réaliser un jardin en permaculture...*

 [groups/527400277330043](https://www.facebook.com/groups/527400277330043)

 [lesjardinspartagesdugrandcerf.wordpress.com](https://www.lesjardinspartagesdugrandcerf.wordpress.com)

 03 20 88 15 45

 lesjardinspartagesdugrandcerf@gmail.com



LES BIODÉCHETS, VALORISONS-LES !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi exige que les biodéchets soient valorisés en compost ou biogaz. Pour alléger nos poubelles, épluchures et biodéchets, qui représentent un tiers du poids de nos déchets, ne doivent plus se retrouver dans les poubelles ménagères. La Métropole Européenne de Lille, compétente en la matière, propose des solutions, dont certaines seront développées dans les mois à venir.

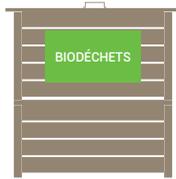
CE QUI EXISTE DÉJÀ

Les poubelles à biodéchets



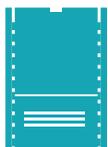
Des habitants bénéficient déjà d'une poubelle à biodéchets et déchets verts. La MEL en met à disposition des habitants de maisons individuelles en milieu périurbain. On peut y mettre les biodéchets (épluchures, coquilles d'œufs, essuie-tout, restes de repas, marc de café...) et les déchets verts (petits branchages ou déchets de tonte). Amenés en centre de valorisation, ils permettent de produire du compost ou du biogaz... qui fait rouler les bus !

Les composteurs collectifs



Le composteur collectif du **Champ du Cerf** est installé depuis mi-2023. Il est situé près du verger municipal, à l'entrée de la rue Vincent Auriol. Un autre composteur collectif existe, en bas de la résidence Marcel Bertrand : il est géré par l'association des AJONC. Ils permettent de produire du compost pour les personnes qui contribuent à les alimenter.

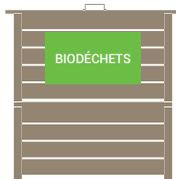
Les composteurs individuels



La MEL a mis à disposition gratuitement et sur demande, en 2022, une centaine de composteurs à destination des foyers ronchinois.

LES SOLUTIONS À VENIR

Les composteurs collectifs



La MEL encourage les projets de composteurs collectifs, en accompagnant les organismes demandeurs : syndicats, collectifs d'habitants, associations, bailleurs... Les bacs de composteurs et accessoires d'entretien sont fournis. Des bioseaux sont distribués et des référents sont formés.

Les composteurs individuels

À partir du printemps 2024, la MEL distribuera des kits de compostage individuel composés d'un composteur individuel (d'une valeur de 60 €) d'un bioseau, d'une tige aérateur et d'un guide. Ils seront remis aux habitants possédant un jardin et qui auront passé commande directement sur le site internet de la MEL, contre une participation



financière de 18 €. La distribution se fera une à deux fois par semaine entre avril et novembre.

Les points d'apport volontaires



La MEL expérimente, dans trois quartiers de la Métropole, l'installation de conteneurs sur l'espace public permettant d'y déposer ses déchets alimentaires. Si l'expérience est concluante, le dispositif sera amené à s'étendre.



LES ALTERNATIVES

Si vous ne souhaitez pas attendre, des composteurs sont disponibles dans les enseignes de bricolage, en bois ou plastique. Il est aussi possible de construire soi-même des composteurs en bois, des vidéos tutos existent sur internet.

ATTENTION

Certains biodéchets sont moins propices à être déposés dans un composteur de proximité. Si les bacs collectés en porte à porte acceptent les restes de viande et de poisson, c'est parce que ces déchets sont transformés dans le centre de valorisation de manière industrielle. En revanche, dans votre composteur, il est déconseillé d'y déposer ces restes de poisson et de viande afin de ne pas attirer les rongeurs et de ne pas développer d'agents pathogènes. Les règles d'or du compostage sont à retrouver en flashant ce QR Code



J'AIME RONCHIN

Depuis toujours des Ronchinoises et des Ronchinois offrent leur temps libre pour être bénévole dans le monde associatif ou auprès de différentes instances participatives de notre ville.

Qu'ils œuvrent dans les domaines du sport, de la culture ou de la solidarité, tous ont le même objectif : le partage et l'idéal de vivre ensemble.

Être membre du Conseil Communal de Concertation signifie favoriser la cohabitation dans chaque quartier et construire, dans l'intérêt général, la ville de demain, réfléchir à son aménagement, son animation comme à la tranquillité des habitants. Le dialogue est la base d'une concertation respectueuse et constructive, les réunions publiques en sont les lieux.

Si nous sommes attachés aux rôles des élus, à leur légitimité comme à leur exemplarité, nous croyons en une démocratie participative et bienveillante.

Ce nouvel outil qu'est le Conseil Communal de Concertation permettra de faire évoluer la transition citoyenne en valorisant votre implication.

Nous remercions la mobilisation et l'engagement de toutes et tous qui œuvrent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Groupe "J'aime Ronchin"

 Jean-Michel Lemoisne - Maire de Ronchin

RONCHIN, L'ÉCOLOGIE EN COMMUN

Après une année 2023 chaotique qui s'est illustrée par des décisions très contestables prises par la nouvelle "majorité" autant sur la forme que sur le fond, nous, élus écologistes, restons cohérents dans nos positionnements. Nous défendons inlassablement le vivant, les droits humains, la transition écologique, sociale et citoyenne. Nous prôtons une politique qui respecte les limites de la planète et les besoins fondamentaux des êtres humains.

Nous tenons bon, continuons de résister car Ronchin mérite mieux !

Ronchin, l'écologie en commun

 ecoloronchin.wordpress.com

 Ronchinecologiecommun

LES RONCHINOIS-ES AUX COMMANDES

La "majorité" municipale se trouve actuellement en pilotage à vue ; cette trajectoire a déjà généré des mécontentements parmi vous. Il y a un an, alors que nous plaidions pour une démission collective et le retour aux urnes, cette équipe-ci manœuvrait pour se maintenir. Aujourd'hui, le constat est amer : "tout ça pour ça".

Les aspirations des habitant-es doivent impérativement guider les décisions municipales. La transparence et l'écoute sont des piliers essentiels pour construire un avenir commun.

L'engagement de notre groupe repose sur la ferme conviction que l'union de gauche et écologiste constitue la clé d'une gestion municipale réussie, d'une démocratie citoyenne vivante et d'une commune solidaire.

Soyons collectivement les actrices et acteurs du changement. Ronchin mérite mieux.

Collectif citoyen soutenu par la France Insoumise

 Irac59790@laposte.net

GRUPE POUR LE SOCIALISME ET L'ÉCOLOGIE

Cela fait un an que 17 élus ont **choisi l'immobilisme et le manque d'ambition** pour Ronchin quand nous nous opposons à un budget d'austérité et de casse massive des services publics.

Nous rejetons, alors, la trajectoire budgétaire tracée et en appelons à de réels investissements d'avenir ainsi qu'à l'arrivée de richesses humaines nécessaires aux **transitions sociale, environnementale et démocratique promises en 2020**. Nous réclamons, aussi, un changement de méthode : partir des besoins des citoyen·nes en les consultant et cesser de construire isolément les perspectives de notre ville.

Un an après, quel bilan ? Les 17 élus de la nouvelle équipe municipale ont accentué l'inertie que nous voulions voire cesser. Les situations floues se multiplient et les décisions sans cap s'accumulent : **tarifs municipaux, tranquillité publique, solidarités, urgence climatique et citoyenne, projet centre ville, patrimoine municipal...**

Nous assistons à ce triste spectacle convaincu·es qu'une **alternative est possible**, avec l'ensemble des citoyen·nes et forces politiques de progrès pour bâtir **une union déterminée à œuvrer pour un renouveau social et écologique**, car **Ronchin mérite mieux**.

Groupe Pour le Socialisme et l'Écologie

 GPSE Ronchin



Une cérémonie d'hommage aux disparus et anciens combattants de la Grande Guerre a eu lieu le **11 NOVEMBRE**, 105 ans après l'armistice de la Première Guerre mondiale. M. le Maire et de nombreux élus étaient présents, ainsi que les jeunes élus du CMEJ.



Le **MARCHÉ DE NOËL** s'est tenu du 1^{er} au 3 décembre, à la salle des fêtes Alfred Colin et autour de la mairie. Nombreux stands et ateliers créatifs, chorale de gospel et mascottes rigolotes, manège et croustillons, balades à dos d'âne et visite du Père Noël ont rythmé ces trois journées festives qui ont rassemblé les Ronchinois.



La Ville de Ronchin a distribué les 5 et 6 décembre les **COLIS DE NOËL** à destination des aînés. Réservés aux plus de 70 ans, ils ont été remis par des élus de la Ville, des bénévoles de l'Office Ronchinois des Aînés, les jeunes du CMEJ et les agents du Point Infos Seniors. Pour la première fois, la participation d'une chorale d'enfants de Ronchin a même ravi les aînés. Les résidents de l'EHPAD n'ont pas été oubliés, tout comme les personnes ne pouvant pas se déplacer, grâce au portage à domicile.



Le vendredi 5 janvier, les nouveaux locaux de la **CRÈCHE CÂLINS BB** ont été inaugurés, place du Général de Gaulle. Vandalisés lors des émeutes de juillet 2023 et victimes d'un dégât des eaux, ils ont bénéficié de travaux de réfection et de mise aux normes, auxquels Ronchin a participé financièrement, en plus d'une aide des services de la Ville. La capacité d'accueil est passée de 18 à 22 "berceaux".



La Ville de Ronchin a **MIS À DISPOSITION LA SALLE DE SPORT ROGER COUDERC**, près de la mairie, durant la période de grand froid qui s'est installée en janvier, pour les personnes sans domicile fixe. Elles ont pu recevoir un repas et y dormir au chaud. Les Ronchinois ont montré leur solidarité à cette occasion en donnant vêtements et nourriture.